



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 25 juin 2004**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :  
le 14 juin 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 30 juin 2004

**Subvention à l'Amicale Laïque Niortaise - approbation d'une  
convention**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

***Adjoint :***

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Gérard ZABATTA

***Conseillers :***

Mme Andrée CHAREYRE, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

**Secrétaire de séance :**

Monsieur Amaury BREUILLE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Yannick TARDY.  
M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.  
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.  
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à Mme Annie COUTUREAU.  
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.  
Mme Nathalie BEGUIER donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.  
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.  
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.  
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

**Vie de la Cité****Subvention à l'Amicale Laïque Niortaise - approbation d'une convention**

Madame Françoise BILLY, Première Adjointe, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

L'Amicale Laïque Niortaise mène, depuis de nombreuses années, ses actions auprès des jeunes des quartiers du Clou Bouchet, de la Tour Chabot et de la Gavacherie. Cela marque l'engagement de l'association au sein de la politique d'animation et de prévention de la Ville de Niort.

Néanmoins, l'association connaît actuellement des difficultés financières. L'équipe dirigeante en place a pris des mesures de redressement qui devraient porter leurs fruits à terme. Les tensions financières demeurent dans l'immédiat.

Afin d'accompagner ce club dans son plan de restructuration, je propose de lui verser une subvention exceptionnelle de **1 800 €**.

*Imputation budgétaire : 65.0251.6574 # 01684*

Pour assurer le suivi de cette restructuration, la Ville met en place une veille financière. Aussi, l'association devra fournir pour le 30 septembre 2004 :

- Le compte de résultat et le bilan 2003/2004 ;
- Le budget prévisionnel 2004/2005 ;
- Le plan de trésorerie prévisionnel 2004/2005.

Ces documents seront complétés par les situations comptables trimestrielles qui seront transmises à la cellule contrôle de gestion de la Ville de Niort.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la convention jointe;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée à la signer et à verser à l'association concernée la subvention afférente, conformément aux dispositions mentionnées dans la convention.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	6

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
La Première Adjointe

**Françoise BILLY**